

## La municipalité adhère aux Amis de la forêt du Gâvre



*La commune est limitrophe à la forêt du Gâvre à la hauteur de la croix des Quatre contrées et sur plusieurs kilomètres.*

PHOTO : OUEST-FRANCE

Parmi les points à l'ordre du jour de la séance de conseil municipal, qui se tenait mercredi, l'assemblée avait à se prononcer sur une proposition d'adhésion à l'association Les amis de la forêt du Gâvre.

« Cette association a été créée récemment par des personnes habituées à fréquenter le massif forestier, et qui s'inquiètent des conditions d'exploitation actuelles, situe la maire Marie-Chantal Gautier. Nous sommes sollicités, comme toutes les communes limitrophes à la forêt domaniale. »

Les réactions des élus, dont beaucoup sillonnent la forêt gâvrise, ont été unanimes. Ils partagent les préoccupations de l'association. « Il suffit de pénétrer un peu vers l'intérieur

de la forêt, pour s'apercevoir que des parcelles entières ont été abattues », témoigne Jean-Paul David, conseiller délégué à l'urbanisme.

Certains n'ont pas apprécié « les reproches de l'ONF, fait aux promeneurs et ramasseurs de champignons, de soi-disant, trop piétiner les sols ».

Pour sa part, la maire, qui confie « y aller plusieurs fois par semaine, pour y marcher », déplore une volonté à peine voilée de fermer un grand nombre d'endroits aux promeneurs.

L'édile propose à l'assemblée, « d'interpeller, nos députés pour les alerter de la situation ».

C'est à l'unanimité que cette adhésion a été adoptée.